

Patronymes et Structures de Populations. Le Dauphiné et la Provence aux XVII et XVIIIe siècles

Surnames and Population Structures: The Dauphiné and Provence in the 17th and 18th Centuries

Michel Prost

Docteur de l'EHESS-CRH. Paris

«Le Dauphiné, à la différence de la Provence voisine n'avait rien d'un état cohérent, c'était bien plutôt (...) un conglomérat de seigneuries mal soudées, dont l'union ne peut s'expliquer que par les hasards des événements» (Bauthier & Sornay, 1968-1975).

Mots Clés: Biodémographie, Biodiversité humaine, Patronymes, Statistiques, Structures de population.

Keywords: Biodemography, Human biodiversity, Patronymics, Population structures, Statistics.

Résumé

A l'aide d'indices biodémographiques issus des patronymes portés par des couples, nous élaborons un modèle statistique pour rendre compte de la similarité de structures entre deux provinces historiques du Sud Est de la France. En dépit de profils moyens quasi semblables, le partitionnement adopté en strates sociogéographiques laisse apparaître de fortes dissimilarités, celles-ci s'exerçant d'ailleurs moins dans les provinces observées que dans le découpage effectué. Bien que contigües, le Dauphiné et la Provence présentent des résultats contrastés. Ainsi, tout oppose les populations urbaines dauphinoises et leurs homologues du Sud, les premières s'assimilant davantage à la ruralité. Quant aux populations d'altitude, les écarts enregistrés demeurent très marqués. Globalement, la dichotomie constatée par les médiévistes lors de la formation initiale de ces provinces trouve encore une réelle pertinence à l'Epoque Moderne.

Abstract

Using biodemographic indices derived from surnames of couples, we develop a statistical model to account for the similarity in structures between two historical provinces in southeastern France. Despite nearly identical average profiles, the partitioning into sociogeographic strata reveals strong dissimilarities, which are more pronounced in the delineation than in the provinces themselves. Although contiguous, Dauphiné and Provence show contrasting results. Thus, urban populations in Dauphiné differ significantly from their southern counterparts, with the former being more akin to rural areas. As for high-altitude populations, the disparities remain very pronounced. Overall, the dichotomy observed by medievalists during the initial formation of these provinces remains relevant in the Early Modern period.

Introduction

Les médiévistes soulignent une dichotomie structurelle marquée dans la formation initiale de deux provinces françaises. Le terme «conglomérat» suggère que le Nord est caractérisé par des espaces discontinus avec sans doute une diversité patronymique importante¹, tandis que le Sud, plus ordonné, présente un *continuum* plus homogène. Dès l'organisation provinciale, ces deux entités singulières se côtoient. Cependant, l'examen des archives, telles que les révisions des feux delphinales des années 1434-1475 [AD38, série B], révèle qu'une part importante des feux «vacants» des communautés montagnardes migre vers la Provence et le Comtat Venaissin. Selon ces documents, de nombreux célibataires, couples et familles quittent les hautes vallées alpines pour s'installer au Sud, attirés par des terroirs moins abrupts, un climat plus agréable et des avantages fiscaux considérables². De surcroît, une étude sur la variabilité des patronymes à Marseille entre 1573 et 1803 montre que de nombreux Dauphinois des futures «Hautes-Alpes» se retrouvent dans cette ville portuaire (Prost et Boëtsch, 2007). En revanche, les archives notariales et paroissiales delphinales ne mentionnent aucun flux venant du Sud [AD38 & AD05]. Au fil du temps, ces échanges certes univoques devraient aboutir à une certaine homogénéité bi démographique, d'autant plus que cette étude se base sur des *corpus* d'unions couvrant uniquement la partie effective des populations³.

Problématique

Les recherches développées dans *Upland Communities* s'appuient sur treize populations européennes de l'Arc Alpin, dont trois françaises, pour établir des conclusions sur les structures sociodémographiques des *Western Alps*. Ces analyses, bien que pertinentes, utilisent des données démographiques [fertilité, nuptialité, etc.] collectées sur de très courtes périodes [1850-1910] ou bien sur une seule année [1788] et même en un site unique (Viazzo, 1989). Le *modus operandi* est difficile à cerner, surtout lorsque l'objectif est de déterminer un ou des modèles. La distance à adopter pour réunir des populations dans une étude représentative est une question cruciale. Par exemple, est-ce que Saint-André-les-Alpes en Provence, situé à 900 mètres, adoptera les mêmes comportements matrimoniaux et familiaux qu'Andermatt dans le canton d'Uri en Suisse, situé à 1 440 mètres? Cela n'est pas certain, surtout que la taille de la population et l'altitude d'implantation des terroirs sont des paramètres fondamentaux à prendre en compte (Prost et Revol, 2002).

La période d'observation pose un autre problème. Peut-on considérer un groupement humain à un siècle donné et en déduire que les paramètres démographiques étaient similaires aux siècles précédents ou aux suivants? En bi démographie comme en histoire, il est concevable de faire des choix méthodologiques adéquats et de procéder par «agrégations d'études de cas sporadiques» pour généraliser à une aire géographique préalablement circonscrite, à une région entière voire à l'échelle d'un continent (Todd, 1975; Dupâquier *et al.*, 1988). Mais d'autres méthodes sont utilisées par des

¹ «Le Dauphiné n'apparaissait que comme une province tard venue, faite de territoires hétérogènes sans même un véritable noyau central, avec des frontières imposées par les hommes» (Bligny, 1973)

² Les témoins montagnards interrogés par les envoyés du Dauphin évoquent le Comtat comme un véritable paradis fiscal, en 1446: «*in quo nullam talliam solunt*» [AD38 B 2739].

³ Sewall Wright crée le terme de «*population naturelle effective*», cette dernière étant uniquement formée d'individus qui se reproduisent et contribuent à former la génération suivante en transmettant l'information génétique (Wright, 1921).

spécialistes de l'analyse spatiale pour étudier différents indices d'anthropologie biologique en un lieu donné⁴. Selon ce concept de «région», le Dauphiné adhérent à la Provence, la similitude en la matière devrait être confirmée (Bocquet-Appel *et al.*, 1996; Van Strien *et al.*, 2015).

Ces réflexions méthodologiques se compliquent encore avec d'autres contingences, car nombre de disciplines en sciences sociales, humaines et biologiques étudient la diversité humaine. Matière holistique par excellence, cette dernière est scindée en de multiples sous-ensembles étudiés de manière exhaustive sur des segments propres à chacun des tropismes, occultant souvent la recherche dans le champ d'investigation voisin. Ce cloisonnement de spécialités aboutit à des niches d'études qui débouchent sur des productions dont il est difficile d'avoir une vue d'ensemble et même de pouvoir comparer ces cas d'espèces. Une part de la recherche actuelle forme un tel «pointillisme» que, même avec un recul suffisant, il est délicat d'en appréhender la globalité. Dans la réalité, les populations sont le fruit d'évolutions parfois complexes avec souvent de multiples apports, voire de complets changements (Fuster et Colantonio, 2002). Nous nous trouvons donc fréquemment confrontés à un foisonnement de recherches qui forme un véritable puzzle dont les contours ne s'emboîteraient quasiment jamais.

Matériel

Dans cette perspective multiple, nous tentons de rendre compte de la diversité patronymique et biodémographique de populations du Sud-Est de la France, le Dauphiné et la Provence. La représentativité s'est exercée sur des typologies à la fois géographiques et structurelles rencontrées dans cette partie du territoire français, car de multiples «mondes» émaillent les espaces considérés. Trois critères conjugués ont prévalu quant au cadre de classement adopté: l'altitude d'implantation, le type de structures et la démographie moyenne. Ceux-ci ont permis de générer deux groupements distincts: les ruraux eux-mêmes scindés en trois parties et les urbains en deux:

- Pour les ruraux, une première classe rassemble de petites populations implantées entre 0 et 390 mètres tandis qu'une deuxième regroupe aussi ce type de populations [c'est-à-dire moins de 500 personnes] mais situées sur des hauteurs comprises entre 400 et 900 mètres. Vient ensuite une troisième catégorie qui s'avère particulière au Dauphiné: les populations de montagne qui, essentiellement rurales, résident à des altitudes supérieures à 1 000 mètres. En Provence, ces dernières sont très rares et se trouvent concentrées dans la vallée de l'Ubaye.

Quant aux urbains, ils ont été partagés en bourgs dits «mineurs», qui n'ont que très peu de similitudes avec les véritables villes des provinces françaises qui, elles, forment la seconde partie. Ainsi, les premières accueillent des populations agglomérées de 800 à 4 000 bourgeois, tandis que les villes recensent plus de 5 000 résidents, quelle que soit l'altitude d'implantation (Le Mée, 1999; Prost *et al.*, 2004).

Le tableau 1 synthétise la totalité des données pour chacune des provinces, de part et d'autre, 45 populations. Le nombre de villes ayant été réduit à cinq pour éviter une trop grande disproportion entre les quantités d'unions observées. Cette base de travail comprend donc 90 populations qui ont généré 80 586 unions durant une période historique allant de 1690 à 1749. Ce créneau de dates a été choisi comme apparaissant représentatif des populations historiques c'est-à-dire celles d'avant la transition démographique. En effet, ces dernières eurent à subir le «petit âge glaciaire» et puis cet intervalle spécifique, comporte alternativement des périodes de crises [temps de guerre et d'épidémies diverses] et de prospérité. C'est aussi durant ces années que l'enregistrement des actes est le mieux renseigné au niveau archivistique et surtout le moins lacunaire pour l'une et l'autre provinces (Dupâquier *et al.*, 1988). Toutefois, pour pallier la différence flagrante rencontrée entre les 29 013 unions delphinales et les 51 573 provençales nous avons élaboré un modèle mathématique. Ce dernier est établi au moyen des résultats produits pour chaque indice recueilli. Là, nous procédons à un échantillonnage de distribution sur les mesures des différents groupes en passant de moyennes arithmétiques calculées à des moyennes établies en générant des données aléatoires pour 100

⁴ «Si on appelle «région» une surface de réponse, il en ressort que deux points échantillonnés dans la même région auront des valeurs proches, c'est-à-dire ressemblantes, parce qu'ils ont été générés par une même valeur de la cause, comparativement à deux points échantillonnés dans deux régions différentes, qui ont été générés par deux valeurs différentes de la cause». (Bocquet-Appel *et al.*, 1996)

populations en lieu et place des 10 et 5 populations observées [500 entités dauphinoises et 500 provençales] (Tomassone et *al.*, 1993).

Populations et (unions observées) des deux provinces:		
	Dauphiné	Provence
Rurales de plaine, implantées à une altitude de 0-390 m	10 (3 026)	10 (2 817)
Rurales et semi-montagnardes, implantées à une altitude de 400-900m	10 (2 115)	10 (1 643)
Rurales et montagnardes implantées à une altitude > à 1 000m	10 (2 727)	10 (953)
Urbaines des bourgs avec une population de 800 à 4 000 personnes	10 (7 705)	10 (11 732)
Urbaines des grandes villes dont la population est > à 5 000 personnes	5 (13 440)	5 (34 428)
Ensemble	45 (29 013)	45 (51 573)

Tableau 1. Distribution, en nombres absolus, de la quantité de populations et des unions observées en Dauphiné et en Provence selon les cinq partitions adoptées.

Table 1. Distribution, in absolute numbers, of the number of populations and unions observed in Dauphiné and Provence according to the five partitions adopted.

Méthodes

Critères biodémographiques et géographiques

- L'indice de diversité des espèces I_g utilisé en écologie animale (Gleason, 1922) a été transposé ici aux patronymes portés par les époux. Il s'établit selon l'équation:

$$I_g = (S-1)/\ln N$$

pour lequel S est le nombre de patronymes différents recensé dans un *corpus* donné et N la taille moyenne de cette population. A titre d'exemple, à Barnave, village de la Drôme actuelle comptant un peu plus de 200 personnes aux XVII-XVIII^e siècles, on évalue la diversité I_g à 25,2. A proximité, à la même époque, à Donzère, les 1 250 habitants de la cité génèrent un I_g de 248. Dans cette aire géographique très restreinte, ces deux entités renvoient un *ratio* démographique proche de 10 et, conjointement, un *ratio* de profusion de noms de famille légèrement supérieur à 6.

Spécifions que les patronymes pris en compte ne feront l'objet d'aucune standardisation qui, apparaissant acceptable pour des patronymes actuels, n'est pas de mise pour des noms de famille datant de plusieurs siècles (Duchesne, 2006). Les calculs se fondent sur des données brutes, non réaménagées en considérant que des patronymes proches ne sont que de simples mutations⁵. De ce fait, Martin/Martine ou Giraud/Girod sont comptés comme différents au sein d'un même groupement, cet indicateur reflètera donc une diversité maximale.

- La fréquence des paires isonymes dans un *corpus* d'unions permet d'estimer la consanguinité moyenne d'une population (Crow et Mange, 1963; Villegas *et al.* 2004; Prost, 2005). En comptabilisant les unions pour lesquelles les deux époux portent le même patronyme, on parvient à déterminer *grosso modo* le degré d'homogénéité génétique d'un ensemble avec néanmoins de très importantes restrictions (Prost *et al.*, 2005).

- Le coefficient de paires répétées [RP] évalue le niveau d'homozygotie d'une population. Si dans celle-ci, des doublets patronymiques identiques se retrouvent au cours du temps, cela incite à penser que certaines familles reproduisent les mêmes comportements matrimoniaux induisant à terme un fractionnement significatif (Lasker & Kaplan, 1985; Lasker, 1988; Relethford, 1992; Vernay, 2000).

- L'effectif de chaque groupement a été estimé au moyen d'une méthode de démographie historique (Dupâquier et Dupâquier, 1985). En France, les «arithméticiens politiques» ont élaboré des méthodologies à partir de comptages des baptêmes, des mariages ou des décès. Ici, c'est la

⁵ Il est vrai que nous aurions pu pondérer les résultats des taux de mutations patronymiques qui parfois ne sont pas négligeables. Dans le département des Hautes-Alpes qui fait partie intégrante de l'ancienne province de Dauphiné, nous observons des taux de mutations allant de 7 à 25% dans des populations montagnardes aux XVII et XVIII^e siècles. Cependant, devant cette disparité, nous avons choisi de travailler sur des données brutes.

méthode de Moheau qui prévaut: on calcule un nombre moyen de mariages par an durant une certaine période que l'on multiplie par le coefficient 114.

- Quant aux critères géographiques: ce sont l'altitude d'implantation et la superficie des terroirs qui ont été retenues.

Résultats et analyses

A. Le «monde» rural

Les groupes observés ici répondent au double critère minimal de la démographie et de la géographie. Dans les deux provinces, ils correspondent à des unités très faiblement peuplées, proches ou équivalentes à des hameaux, et implantées à des altitudes les plus basses possibles. Stipulons que les nombres qui figurent dans le tableau suivant émanent du modèle statistique pour 1 000 populations [500 pour chacune des provinces] et que ceux mis entre parenthèses sont les indices attendus sous l'hypothèse de la panmixie (Jacquard, 1974).

	Paramètres biodémographiques			Paramètres géographiques		
	I _g	Paires isonymes	Paires répétées	Altitude	Superficie	Densité
			Dauphiné			
Plaine	95 (56)	0,24 (0,49)	1,32 (2,30)	238 m	932 ha	63,6
Colline/Plateau	36 (40)	2,46 (2,25)	9,99 (14,26)	712 m	1 988 ha	17,0
Montagne	25 (33)	5,00 (6,07)	36,90 (36,25)	1 507 m	4 545 ha	10,7 [*15,3]
			Provence			
Plaine	72 (111)	1,21 (0,96)	5,50 (4,52)	102 m	2 414 ha	21,4
Colline/Plateau	41 (37)	1,88 (2,09)	17,54 (13,28)	413 m	2 086 ha	16,0
Montagne	32 (25)	5,61 (4,54)	26,50 (27,15)	1 150 m	3 369 ha	8,3 [*11,9]

Tableau 2. Distributions comparées des différents indices pour les populations rurales des deux provinces. [*densité amendée du fait de l'altitude et de son terroir improductif].

Table 2. Comparison of the distributions of the various indices for the rural populations of the two provinces. [*Population density adjusted for altitude and unproductive land].

Plaine

Les données du tableau 2 montrent des résultats très contrastés, tant sur le plan biodémographique que géographique. Les populations delphinales vivent dans un écosystème proche des Préalpes et des Alpes, mais leur altitude est 2,2 fois plus élevée que celles établies en Provence. Cependant, toutes restent à une altitude inférieure à 400 mètres, limite minimale de l'étagement collinéen imposée par la taxinomie des géographes. Une autre différence notable entre les provinces concerne la superficie qui influence directement la densité. Les Provençaux résident sur un espace 2,2 fois plus grand qu'en Dauphiné, ce qui entraîne des densités fortement différenciées. Il y aurait environ trois fois plus de personnes au km² en Dauphiné qu'en Provence. Les populations moyennes sont presque équivalentes⁶, avec 536 personnes au Sud et 632 au Nord. L'écart densitaire considérable est principalement dû à l'espace environnant. Il est difficile d'expliquer cette différenciation, car il s'agit de terroirs anciens anthropisés autour de villages implantés dès le haut Moyen Âge (Fossier, 1970). Il semble plus facile de défricher et de cultiver au Sud qu'au Nord, d'où des superficies provençales plus imposantes. S'agit-il d'une question climatique? Pourtant, il aurait été plus logique que, sur un espace plus large, on recense une population moyenne plus nombreuse, les familles ayant une capacité supérieure à «garder» davantage de descendants pour mettre en valeur les terroirs. Il est possible que le partage des biens fonciers s'effectue différemment dans ces deux territoires, ce qui pourrait entraîner davantage de morcellements cadastraux et d'établissements (Bouchard, 1993).

⁶ Nous n'avons pas fait figurer les données chiffrées des populations moyennes puisqu'elles servent pour établir la densité, il y aurait redondance.

Avec les mesures biodémographiques, l'opposition entre les provinces se creuse véritablement. Les patronymes sont 1,4 fois plus divers du côté des Alpes que de la Méditerranée. Ce résultat apparaît illogique car les populations provençales pratiquent systématiquement la féminisation des noms de famille pour les épouses, ce que ne font pas vraiment les Dauphinois. Les villages provençaux ne renferment en moyenne qu'environ 120 familles, alors que leurs homologues en accueillent une centaine de plus. L'explication réside peut-être dans cette différenciation. Mais l'argument le plus probant semble être l'épidémie de peste de 1720-1721 qui toucha particulièrement la Provence et non le Dauphiné. Avec la disparition d'une partie des ruraux du Sud, on doit forcément s'attendre à une perte de diversité patronymique. En régime panmictique, la Provence recueillerait un indice de 111 alors que celui calculé atteint seulement 72, il y a bien une carence dans la diversité. Par contre, en Dauphiné, l'indice attendu est 56, et c'est la profusion qui est de mise avec 95.

L'isonymie matrimoniale relatant la consanguinité moyenne révèle une Provence rurale cinq fois plus apparentée que son homologue dauphinoise. Là encore, le clivage provincial apparaît comme difficilement explicable. En Dauphiné, de précédentes recherches indiquaient des taux bien supérieurs mais ceux-ci étaient calculés sur plusieurs centaines de populations durant une période couvrant près de quatre siècles. A ce titre, pour la ruralité du nord du «département de l'Isère», à proximité de Lyon, la fréquence moyenne d'isonymie s'établissait à 1,07%, tandis que celle calculée pour les populations drômoises vers Montélimar, s'élevait à 1,55% (Prost, 2005). Un gradient latitudinal ferait-il que les populations du Sud seraient plus enclines à pratiquer des unions entre cousins éloignés porteurs d'un même nom de famille? Sous l'hypothèse panmictique, les unions dauphinoises apparaissent deux fois plus apparentées: on s'attend à recenser 0,5% d'isonymie quand l'observation réelle indique 0,24%. Pour les Provençaux, 1,2% d'isonymie est calculé alors qu'un peu moins de 1% est attendu. Par comparaison, des données sur l'apparentement et la consanguinité ont été effectuées au XX^e siècle (Sutter et Goux, 1962), montrant d'importants écarts entre les deux groupements mais là, le décalage temporaire est sans doute trop flagrant [cf. les moyennes élaborées en annexe 2, *in fine*].

En considérant maintenant les paires répétées⁷ qui, dans un *corpus* d'unions, pointent le fait que certaines familles s'unissent, puis réitèrent une ou plusieurs fois des unions entre elles, on atteint encore un rapport élevé de 4,2 entre les deux parties en présence. Comme pour l'isonymie, ce taux différentiel n'est guère explicable si ce n'est qu'au sein de la société provençale rurale perdurent des habitudes culturelles qui font que l'on préfère s'unir entre soi. Là encore, n'ayant que peu ou pas d'éléments comparatifs, il paraît bien difficile de conclure. S'agit-il d'un problème contraire? La Provence étant la norme moyenne, le Dauphiné «des plaines» restant plus «ouvert» dans la structure endogamique de son marché matrimonial? Ici, on sait que la fermeture génétique, mesurée par l'endogamie, est relativement importante. Elle émane d'un fait social connu qui étonne les observateurs étrangers de l'époque, en l'occurrence, l'intendant Bouchu en 1699: «*En Dauphiné, l'usage est de faire autant d'héritiers qu'un père a d'enfants*»⁸. Au fil des générations, le patrimoine immobilier se divise. L'unique possibilité qui s'offre aux héritiers qui veulent s'établir est d'épouser une proche qui, par dotation, permettra une reconstitution patrimoniale apte à faire vivre une famille. En Provence, le fait que la superficie sur laquelle vivent les familles est 2,6 fois plus importante qu'en Dauphiné donnerait à penser que les partages seraient plus sélectifs. Les densités respectives pourraient, elles aussi, apporter des indications: les ruraux dauphinois sont trois fois plus nombreux que les Provençaux, 64 contre 21, cela signifierait-il que les premiers ont une tendance avérée à rester sur le terroir alors que les seconds sont davantage enclins à l'émigration? En situation panmictique, 2,3% de paires répétées sont attendues en Dauphiné quand seulement 1,3% sont observées. En Provence, c'est l'inverse: 4,5% sont attendues et l'on en dénombre davantage, 5,5%. Il y aurait donc une volonté marquée au Sud de s'unir et de répéter les unions au sein de familles portant les mêmes patronymes qu'initialement.

⁷ Par exemple, dans une population donnée, on observe qu'un Giraud épouse une Martin et que, quelques années après, on retrouve dans cette même population, une ou plusieurs fois des couples Giraud-Martin, on conçoit que les familles choisissent de s'unir préférentiellement entre elles, créant, au sein de la micro société que représente la paroisse ou le village, des fractionnements plus ou moins importants.

⁸ AD38 2C326, volume 17.

Colline ou Plateau

Dans ce volet, nous avons affaire de nouveau à des ruraux, mais ceux-ci demeurent sur l'étage collinéen, parfois qualifié de plateau. D'emblée, la partie provençale reste nettement en dessous de son homologue delphinale, 1,7 fois moins haute pour l'implantation du village principal. Les Provençaux habitent à une altitude moyenne quatre fois supérieure à celle des gens de la plaine, quant aux Dauphinois, le même rapport est de trois fois seulement. Il y a donc bien une différenciation incontestable entre le *corpus* précédent et celui-ci. Étonnamment, la biodémographie présente des similitudes flagrantes, avec des indices de diversité et des taux d'isonymie presque identiques. Seules les paires répétées apparaissent comme bien supérieures en Provence, 1,8 fois plus qu'en Dauphiné. Les argumentations avancées précédemment restent donc d'actualité pour ces groupes intermédiaires, même si ce sont maintenant les Provençaux qui accumulent légèrement plus de diversité patronymique, les Dauphinois quant à eux se révélant nettement plus consanguins. Une étude statistique portant sur différents indices en Dauphiné laissait entrevoir de notables différences (Prost *et al.*, 2006). La comparaison plaine/étage collinéen montrait un différentiel 1,7 fois supérieur entre le bas et le haut en ce qui concerne l'indice de diversité patronymique et 1,9 fois plus fort en faveur de l'isonymie des collines. Ici, la comparaison intrinsèque entre les populations dauphinoises uniquement fait ressortir pour ces deux indices respectivement 2,6 fois plus et 10,3 fois plus. Un élément d'explication peut provenir du fait que, dans la précédente étude, les calculs portaient sur 71 populations de plaine et 64 des collines toutes échantillonnées, ici, le nombre de populations observées demeure bien en deçà. En régime panmictique, l'indice de richesse patronymique est proche dans l'une et l'autre province, respectivement 40 pour 36 en Dauphiné, 37 pour 41 en Provence. De même, en ce qui concerne les fréquences d'isonymie, 2,3% sont attendues pour 2,5% observées en Dauphiné, 2,1% contre 1,9% pour la Provence. Avec les paires répétées, le déficit est important au Nord, 14,3% sont attendues et moins de 10% sont enregistrées alors qu'au Sud, 13,3% sont attendues pour 17,5% observées. Quant aux indices de géographie, c'est de nouveau une analogie, autour de 2 000 ha en moyenne de part et d'autre et, du fait que les populations moyennes s'équivalent quasiment [338 en Dauphiné et 333 en Provence], on aboutit à une densité semblable de 16 à 17 habitants au km². Au demeurant, la moyenne altitude serait un lieu privilégié où, quelles que soient les coutumes socioculturelles des provinces concernant l'héritage et la migration, ces «semi-montagnards» adopteraient des habitudes matrimoniales comparables. D'ailleurs, la statistique est là pour étayer ce témoignage, on remarquera alors que les coefficients de variation s'apparentent véritablement: 54 et 59%.[cf. tableau 4, *infra*].

Montagne

Dans cette partie, spécifions que les populations montagnardes étudiées au Sud appartiennent toutes à la haute vallée de l'Ubaye rattachée à la Provence au bas Moyen Âge. Celles-ci sont géographiquement très proches des populations du Briançonnais et de l'Oisans observées pour le Nord. Néanmoins, le fait que nous ayons échantillonné les données devrait permettre de les comparer convenablement. Compris dans une fourchette très étroite [25-32], l'indice de diversité patronymique s'appauvrit au fur et à mesure que l'on s'élève en altitude. En effet, cette faiblesse peut s'expliquer par le fait que l'immigration matrimoniale du bas vers le haut ne fonctionne pas vraiment. Il n'y a pas ou peu d'apport de noms nouveaux, l'endogamie géographique qui débouche sur la fermeture biologique est une des caractéristiques principales de la montagne alpine (Prost *et al.*, 2006). D'ailleurs, au vu de ces indices, il est possible de généraliser avec la montagne provençale, même si cette dernière s'avère beaucoup moins élevée, en moyenne inférieure à 1 200 mètres, quand en Dauphiné on se situe au-delà de 1 500 mètres. Pareillement quand on découvre les fréquences d'isonymie matrimoniale identiques de part et d'autre autour de 5%. À cet égard, on est en droit de supputer que les populations de montagne forment une réelle unité. Ces taux sont-ils pour autant exceptionnels? Certes non. Nombre de populations alpines atteignent des taux au-delà de 10% et même jusqu'au XX^e siècle, mais ce ne sont que des études de cas et non des moyennes prises dans plusieurs populations (Gueresi *et al.*, 2001). La situation de panmixie décrit une inversion *quasi* parfaite entre les provinces quant à l'indice de profusion patronymique. En Dauphiné, 33 sont attendus quand 25 sont calculés, en Provence, respectivement 25 et 32. Avec l'isonymie, le Dauphiné s'affiche comme déficitaire, plus de 6% sont attendus pour 5% recensés, tandis que la Provence s'avère excédentaire: 4,5% attendus pour 5,6% observés. Par contraste, les fréquences de paires

répétées s'accordent parfaitement: 36,3% attendues pour 36,9% calculées en Dauphiné, 27,2% attendues pour 26,5% observées en Provence. Quant à la géographie, se pose le problème du calcul de la densité. Les importantes superficies constatées ne permettent guère de déterminer une densité pertinente. Au-delà d'une certaine altitude, l'établissement humain est impossible. En haute montagne, une partie de la surface recensée est composée de prairies que certes les autochtones utilisent pour le pâturage en été, mais la plus grande part revient au minéral, qui en aucune façon intéresse les habitants. Différents amendements sont employés selon l'altitude d'implantation des populations dans les Alpes (Blanchard, 1938-1956; Debarbieux, 1989). Dans ces contrées, 39% du terroir pourraient être retranchés alors que pour d'autres massifs moins élevés, 20% devraient suffire. Néanmoins, la diversité des cas observés ici ne peut que difficilement accepter ces deux proportions car toutes les populations considérées dans cette étude n'appartiennent pas forcément à l'une ou l'autre catégorie. En choisissant un pourcentage moyen de 30%, la densité amendée passerait de 10,7 à 15,3 en Dauphiné et de 8,3 à 11,9 en Provence.

B. Le «monde» urbain

À l'opposé des précédents, les urbains vivent dans des localités, des cités, des bourgs, des villes et même dans des agglomérations. L'implantation et la configuration de ces multiples dénominations diffèrent passablement cependant, la densité architecturale est plus importante qu'ailleurs, elle va généralement de pair avec celle populationnelle⁹. Néanmoins, la conjoncture est souvent sinon erronée, en tout cas tronquée. Examinons le plan de la ville d'Avignon en 1575, celui-ci dévoile une très importante surface agricole à l'intérieur des remparts. Dans une moindre mesure, celui de Marseille à la même date révèle un espace rural non négligeable pourvu d'une quantité impressionnante de moulins *intra-muros*, tandis que, hors les murs, s'étalent les champs cultivés à perte de vue (Prost et Boëtsch, 2007, 2010). En réalité, tout un florilège de descriptions diverses montre cette disparité et vient corroborer la vision de ces anciennes cartes. Pareillement, nous avons pu décrire, dans de précédentes recherches, des situations englobant à la fois l'espace et le temps pour Paris, Lyon, Embrun, mais aussi Grenoble. On évoquait alors tour à tour des immeubles d'habitation vides, des granges, des murailles enfermant des vignobles, quantités de jardins, des écuries et autres bâtiments agricoles. Pour Lyon en 1742, dont les plans indiquent une surface de 364 hectares, on parvient à évaluer une «superficie-utile habitable» de seulement 150 hectares¹⁰. Tout cela n'est-il pas un faux-semblant pour lequel on assimile les villes de l'Ancien Régime à d'énormes stocks de population en confondant population que l'on rencontre et population qui y réside? Marseille n'accueille-t-elle pas une population urbaine d'environ 15 000 personnes au début du XVI^e siècle alors que, dans le même temps, à l'intérieur des remparts se croisent une très forte quantité de personnes non sédentaires de marchands et de manouvriers à laquelle s'aggrave un nombre considérable de marins du monde entier. L'urbanité dans l'histoire reflète des réalités souvent plurielles. Communément, les historiens nomment «villes» toutes concentrations importantes d'habitations, relativement à des villages disséminés en plusieurs hameaux. Toutefois, si ces derniers regroupent un nombre suffisant de maisons voire de bâtiments à plusieurs étages, s'ils sont ceints d'un quelconque rempart, ils perdent généralement leur dénomination première au profit de celle de bourg. Il en résulte une multiplicité d'organisations urbaines dont il faut se garder de toute globalisation. En Dauphiné, des entités comme Serres, Morestel, Bourdeaux, Virieu, Livron, Saint Bonnet et quantité d'autres entrent dans cette catégorie, souvent assimilable au monde rural environnant (Prost et Boëtsch, 2008). Ici, bourgs et villes ont été scindés, la partition s'opérant uniquement au moyen de la quantité de personnes recensées durant la période de deux siècles. Comme pour le tableau 2 précédent, les données chiffrées présentées ci-dessous résultent du modèle statistique avec entre parenthèses les effectifs théoriques attendus sous l'hypothèse de la panmixie.

⁹ Alors qu'en 1597, à Lyon un feu compte 4,13 habitants en moyenne, un recensement établit qu'en moyenne, chaque maison compte 8,5 personnes. Il en est de même à Madrid où en 1597, on recense 5,1 personnes par ménage mais 8,6 par maison. Les immeubles des villes ne cessent de croître puisqu'en 1636 à Lyon, un ménage compte 4,43 personnes, une maison 13,2. En 1709 ce sont respectivement 4,68 et 34,0 (Zeller, 1983). Vers 1695, on calcule qu'à Londres, il y a 4,57 personnes par maison habitée tandis que dans les autres bourgs et villages d'Angleterre l'estimation n'est que de 4 (Glass, 1965).

¹⁰ Les études citées provenaient de multiples auteurs tels: Jouvin de Rochefort, 1672; Blanchard, 1935; Garden, 1975; Zeller, 1983; Montpied, 1983, 1984.

	Paramètres biodémographiques			Paramètres géographiques		
	I _g	Paires isonymes	Paires répétées	Altitude	Superficie	Densité
			Dauphiné			
Bourg/Cité	169 (109)	0,72 (0,55)	3,82 (4,79)	407 m	1 894 ha	64,8
Ville	423 (539)	0,24 (0,15)	1,55 (1,39)	201 m	4 209 ha	138,8
			Provence			
Bourg/Cité	154 (214)	0,91 (1,08)	10,44 (9,46)	266 m	4 527 ha	48,9
Ville	1 109 (993)	0,19 (0,28)	2,39 (2,55)	53 m	7 819 ha	176,1

Tableau 3. Distributions comparées des différents indices pour les populations urbaines des deux provinces.

Table 3. Comparison of the distributions of the various indices for the urban populations of the two provinces.

Bourgs ou cités

Dans ce groupement, les indices de richesse des noms sont équivalents, autour de 160, alors qu'en Dauphiné la densité est 1,3 fois plus forte qu'en Provence, respectivement 65 et 49 habitants/km². Une explication plausible serait qu'au Sud, les bourgeois opteraient davantage pour des unions dans la parenté, ce qui aurait pour conséquence immédiate un appauvrissement du stock patronymique. Cet argument paraît tangible car on observe chez eux 1,3 fois plus d'unions isonymes [0,91% contre 0,72% au Nord] et surtout 2,7 fois plus d'unions répétées [10,4% contre 3,8%]. Ces deux derniers taux indiquent de façon manifeste que nous avons affaire à des marchés matrimoniaux citadins pas vraiment clos mais en tout cas nettement refermés sur eux-mêmes. Dans cette occurrence, moins ouvertes à l'exogamie que leurs homologues, les cités provençales n'admettent qu'un potentiel restreint de patronymes nouveaux donc divers. Peut-être faudrait-il prendre en compte aussi l'épidémie de peste des années 1720-1721? En se reportant à la quantité moyenne des populations examinées, c'est un important différentiel de 1,8 en faveur de la Provence qui se dévoile. Au Sud, les cités accueillent 2 213 personnes, soit environ 520 familles, au Nord, seulement 1 228, soit *grosso modo* 295 familles. *De facto*, l'estimation précédente prend toute sa dimension explicative: les citadins provençaux pratiqueraient une ample fermeture génétique au niveau du mariage. Ceci étant, il s'agirait alors d'un fait culturel puisqu'habituellement, c'est dans les populations les plus restreintes que l'on observe ce phénomène de repli nommé «isolement reproductif». Avec la superficie, le *ratio* provincial atteint 2,4 en faveur des bourgades du Sud. Là encore, on est en droit de s'interroger sur les stratégies développées par les Provençaux à l'égard du partage successoral et de la transmission patrimoniale. En Provence, sur de très larges terroirs, plus de 4 500 hectares, des cités se sont implantées et ont évolué jusqu'à héberger chacune en moyenne plus de 500 familles au cours de l'Époque Moderne. Synchroniquement, en Dauphiné, sur des espaces bien plus restreints, moins de 2 000 hectares, ce ne fut qu'environ 300 familles qui ont pu subsister. Insistons une fois encore sur le fait que ces deux groupes étant, l'un comme l'autre, essentiellement agrestes en dépit de l'acception «urbaine» donnée à ce type de structures. Le facteur altitudinal a-t-il un impact sur cette différenciation biodémographique? 141 mètres séparent les deux groupements provinciaux, c'est peu, mais il faut savoir que la durée de la période végétative est de 11 mois à 200 mètres et d'environ 9-10 mois à 400 mètres. Il serait alors potentiellement plus difficile de se maintenir sur un terroir plus haut quand on demeure dans une *pseudo*-ville. En effectuant une comparaison de la situation avec les ruraux des collines, on constate qu'à superficies égales [1 988 hectares vs 2 086 hectares], on mesure une densité équivalente, respectivement 17 contre 16, pour des altitudes moyennes très nettement différenciées [712 mètres *versus* 413 mètres]. La situation de panmixie décrit un état contrasté compte tenu des effectifs engagés, l'indice de richesse attendu est de 109 en Dauphiné et 214 en Provence. L'observation renvoie un indice nettement supérieur au Nord [169], preuve d'une abondance en patronymes différents, tandis qu'au Sud, c'est plutôt la pauvreté qui prévaut avec 154. L'explication réside, comme nous l'avons vu précédemment, dans le fait que les 520 familles provençales citadines pratiquent fortement l'union dans la parenté porteuse du même nom de famille, alors que les 295 familles dauphinoises optent pour un comportement matrimonial plus ouvert. Quant aux taux d'isonymie respectifs, les écarts sont moindres, un excédent pour le Dauphiné et un déficit pour la Provence de 0,17%. De même pour celui des paires répétées, la situation est identique à la précédente, l'écart étant de 1%.

Les villes

Qu'en est-il pour les structures urbaines proprement dites? Les données rassemblées dans le tableau 3 révèlent que les villes provençales sont implantées à une altitude moyenne quatre fois inférieure à celle du Dauphiné et recueillent presque trois fois plus de diversité patronymique que dans l'autre province. Toutefois, le facteur altitudinal apparaît comme discriminant quand il s'agit de diversité humaine puisqu'au sein d'une même province, en l'occurrence le Dauphiné, nous avons pu montrer que les entités urbaines du haut étaient bien moins diverses que celles du bas (Prost et Revol, 2002). Les marchés matrimoniaux des villes du Sud paraissent nettement plus ouverts, ceci étant d'autant plus vrai que le Dauphiné d'antan était essentiellement rural. Dans cette province qui couvrait sous l'Ancien Régime plus de trois départements actuels, on dénombrait précisément 1 012 communautés d'habitants dont seulement 15 [1,5%] formaient un «semis urbain». Soulignons aussi la différence d'unions entre les deux territoires. Au Nord, Vienne, Gap, Montélimar, Valence et Romans ne recueillent que 13 440 mariages alors que les villes provençales en comptent 2,6 fois plus. De fait, dans les agglomérations du Sud, c'est sur une population moyenne de 13 773 personnes échantillonnées [16 353 observées] que les calculs ont été établis, tandis qu'au Nord, ce sont respectivement 6 291 et 5 841 citadins. Ainsi, un *ratio* populationnel atteint 2,3 entre les provinces et encore 2,6 en ce qui concerne l'indice de Gleason aménagé. Là, le différentiel entre les provinces s'avère considérable. Certes, Avignon et Aix atteignent toutes deux légèrement plus de 25 000 bourgeois quand Vienne, située aux portes de Lyon, peine à franchir 9 000 habitants et que Montélimar, à la limite de la Provence, ne dépasse guère plus de 5 000 personnes¹¹. En Dauphiné, seule Grenoble comptabilise¹² 19 800 habitants en 1698 et 22 622 en 1726 (Blanchard, 1935).

Le résultat concernant l'indice de diversité patronymique des deux groupes reste étonnant. Ainsi, non seulement les villes dauphinoises recèlent une «pauvreté» patronymique due forcément au manque d'apport populationnel nouveau, mais en dépit de la crise de 1720 et de l'importante mortalité qui s'en suivit [les historiens évoquent 100 000 personnes décédées¹³], les villes provençales sont presque, en moyenne, trois fois plus profuses en patronymes. L'isonymie matrimoniale reste dans une fourchette étroite de part et d'autre [0,19-0,24%]. Dans les onze plus grandes villes du Dauphiné, c'était une moyenne de 0,9% d'isonymie qui a été observée, mais sur une très large période de quatre siècles (Prost et Boëtsch, 2008). De même, si l'on considère la totalité des structures urbaines de cette même province, c'est pratiquement 1% des unions qui sont isonymes (Prost, 2005). Quant à la Provence, aucune référence chiffrée ne peut, pour lors, être avancée. Néanmoins, qu'elles soient incluses dans une province foncièrement rurale ou très amples démographiquement, les grandes villes du Sud-Est, et sans doute beaucoup d'autres, ne sont pas exemptes d'isonymie et donc d'apparement des couples. Les taux restent modestes certes, pour autant ils pointent le fait qu'en dépit du brassage populationnel urbain, certaines unions s'effectuent dans la parenté éloignée. À titre d'exemple, dans la troisième ville de France, on a pu calculer une moyenne légèrement supérieure à 1‰ de gènes communs *intra-muros* durant une large période [1570-1808], alors que les paroisses situées hors des remparts enregistraient simultanément 9,7‰. En Avignon, durant le même laps de temps, sept unions sur dix se forment entre bourgeois de l'une quelconque des sept paroisses et les unions nécessitant une dispense pour apparement atteignent 0,7% (Prost et Boëtsch, 2007, 2010). L'hypothèse de la panmixie montre bien l'important déficit dauphinois en matière de noms de famille, alors que l'on devrait enregistrer un indice de 539, c'est seulement 423 qui est obtenu, tandis que pour la Provence, la situation est inverse.

C. Apports statistiques

Plusieurs outils mathématiques permettent de rendre compte d'une éventuelle homogénéité à la fois entre les deux régions et pour chacune des structures envisagées.

¹¹ En 1806, les grandes villes de France sont recensées (Le Mée, 1999): Paris, 580 609 habitants, suivi de Lyon 102 041, Marseille se plaçant en troisième position avec 99 169 personnes. Suivent par ordre d'importance: Bordeaux (92 986), Rouen (86 672), Nantes (77 226), Lille (61 467), Toulouse (51 689) et Strasbourg (51 465).

¹² Néanmoins, une des paroisses n'ayant pas été informatisée, nous avons dû l'exclure du *corpus* initial.

¹³ Il peut possiblement s'agir aussi d'un important contingent de nouvelles personnes qui, une fois la crise épidémique passée, se sont fixées et mariées très rapidement dans la période 1725-1740 au point d'engendrer cette profusion patronymique que nous enregistrons alors.

Pour la totalité des indices recueillis, nous calculons le coefficient de variation [CV]¹⁴ et appliquons un test du χ^2 . Avec celui-ci, plus sa valeur est élevée, plus l'évidence contre l'hypothèse nulle est grande. Cependant, une critique peut être émise, car «...pour rejeter une hypothèse nulle, il suffit tout simplement d'avoir un échantillon assez grand» (Tomassone et al., 1993). Ce test sera donc accompagné de la *p*-value qui peut être considérée comme la force de l'évidence contre l'hypothèse nulle. Cela signifie que, plus elle est faible, plus la probabilité d'obtenir par hasard un résultat aussi extrême que celui observé est faible, et donc plus le résultat est significatif. Ensuite, nous avons choisi d'appliquer un troisième test particulièrement approprié: le V de Cramer¹⁵.

	CV %		χ^2 (ddl=5)	V de Cramer
	Dauphiné	Provence		
Plaine	81	53	357,8* [p=0,000]	0,301 ⁺⁺⁺
Colline/Plateau	54	59	77,7* [p=0,000]	0,121 ⁺⁺
Montagne	44	48	5,09 ns [p=0,405]	0,022
Bourg/Cité	82	63	344,8* [p=0,000]	0,214 ⁺⁺⁺
Ville	50	66	265,08* [p=0,000]	0,137 ⁺⁺
Moyenne	62,2	57,8	----	----

Tableau 4. Comparaison du coefficient moyen de variation entre les deux provinces selon les cinq structures observées et indication de lien statistique [CV, χ^2 et V calculés sur l'ensemble des données].

Table 4. Comparison of the mean coefficient of variation between the two provinces according to the five structures observed, and indication of statistical significance [CV, χ^2 , and V calculated based on the entire dataset].

Ce sont les groupes réunissant «colline/plateau» et «montagne» qui présentent, pour les deux provinces, des [CV] proches, respectivement 54 vs 59 et 44 vs 48. Ailleurs, la différenciation est importante et atteint un écart maximal pour les habitants des plaines avec 28%. On observera particulièrement le résultat moyen [dernière ligne du tab. 4, *moyenne*] qui révèle, pour les deux territoires étudiés, des taux similaires 62,2 vs 57,8, seuls 4,4% les séparent véritablement. Au demeurant, si nous avons choisi une approche globale c'est-à-dire si nous n'avons pas partitionné chacune de ces populations, nous aurions été amenés à conclure que le Dauphiné et la Provence sont biodémographiquement comparables.

Les populations de plaine sont celles pour lesquelles la comparaison des résultats est très significative¹⁶ au seuil de 1% et le [V] renvoie un lien fort entre tous les indices. Avec les populations vivant à des altitudes intermédiaires, le χ^2 appliqué (77,7) aux deux distributions reste très significatif, [V] ne répercutant ici qu'un lien moyen, 2,5 plus faible qu'avec les ruraux précédents. Par contre, pour la montagne, l'analyse statistique retourne un χ^2 (5,09 ns) non significatif doublé d'un coefficient [V] n'indiquant aucun lien pertinent. Ainsi, les résultats pour les populations d'altitude de part et d'autre, font montre d'une variabilité telle qu'aucune similarité n'a pu être détectée. En confrontant ces résultats, on constate que chez les ruraux du bas, de forts liens statistiques rapprochent les deux provinces. Tandis que pour ceux de moyenne altitude, ces liens se distendent et même cesse d'exister pour les vrais montagnards. Ce type de gradation incite à penser qu'au fur et à mesure que les populations s'installent en hauteur, on assiste à une diversification notable des habitudes bio-culturelles concernant les marchés matrimoniaux des deux territoires observés.

Quant aux populations bourgeoises, les localités dauphinoises présentent une diversité nettement supérieure à celle de la Provence avec un [CV] de 82 vs 63. Malgré tout, le χ^2 appliqué sur les deux séries provinciales renvoie un résultat hautement significatif au seuil de 1%, confirmé

¹⁴ [CV]: le coefficient de variation est une mesure de la dispersion relative. On l'obtient en divisant l'écart-type par la moyenne. Il permet de comparer la dispersion de variables dont les unités sont différentes ou qui ont de moyennes très différentes, il sera exprimé en %.

¹⁵ [V de Cramer] $V = [\chi^2 / n * \inf. (p-1, q-1)]^{1/2}$. C'est un coefficient d'association relié au χ^2 . Il possède plusieurs avantages, d'abord il ne dépend pas de l'effectif total et atteint son *maximum* même lorsque le nombre de lignes est différent du nombre de colonnes. Il est aussi le seul, parmi les tests sur les tableaux de contingence, qui soit normé, *maximum* = 1, quelle que soit la dimension de la table de contingence. Il permet aussi d'estimer l'intensité du lien entre les variables testées. V varie dans l'intervalle [0,1]: une valeur proche du 0 indique l'indépendance, une autre voisine de 1 confirme la dépendance. Et puis, il y a encore la «force» du lien qui relie les données qui est estimée à partir de limites spécifiques. De 0,05 à 0,09, le lien est considéré comme faible (noté +), de 0,09 à 0,18 il est dit moyen (noté ++), ensuite de 0,18 à 0,36 c'est un lien fort (noté +++) et finalement de 0,36 à 1 le lien est très fort (noté ++++).

¹⁶ La valeur critique du χ^2 pour cinq ddl [degré de liberté] s'établissant à 15,120.

d'ailleurs par le coefficient [V] qui révèle une forte liaison. Avec les grandes agglomérations, en dépit d'une différence notable d'hétérogénéité en faveur de la Provence, le χ^2 présente un résultat très significatif accompagné d'un [V] qui témoigne d'une liaison moyenne entre ces urbains.

Classification Ascendante Hiérarchique (CAH)

Pour chaque groupement, nous n'avons retenu ici que quatre critères: la richesse patronymique, les fréquences de paires isonymes et répétées et la densité de population.

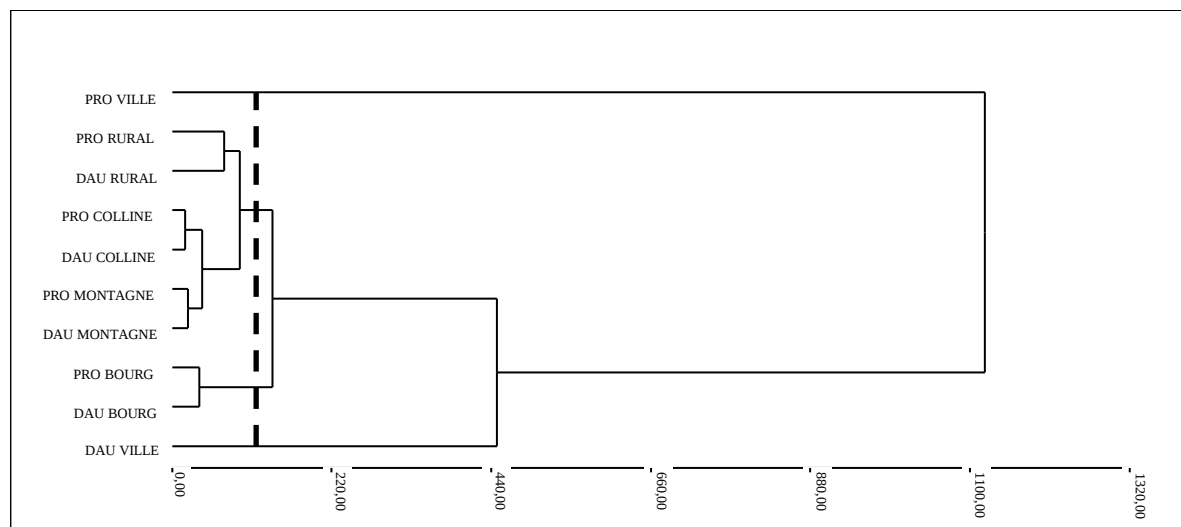


Figure 1. CAH des dix groupements populationnels regroupés à la fois selon leur appartenance à une province [DAU=Dauphiné, PRO=Provence] et à la typologie de structures.

Figure 1. CAH for the ten population groups classified both by province [DAU=Dauphiné, PRO=Provence] and by facility type.

Précisons les spécificités statistiques de la classification exposée dans la figure 1. Celle-ci a été obtenue en utilisant la «distance de Manhattan», avec une pondération uniforme des données et un «lien moyen» comme critère d'agrégation. Il en résulte une partition en quatre classes distinctes au niveau de troncature 116,2 [figurée en pointillés gras verticaux]. Ce dendrogramme présente des appariements provinciaux très logiques pour seulement quatre partitions sur cinq: rural, colline, montagne et bourg se regroupent très significativement. Ensuite, on constate que le monde «rural», rassemblant plaine, colline et montagne forme une partition unique. Cependant, la plaine diffère de la colline qui elle-même s'éloigne de la montagne. Puis c'est le monde «urbain», avec les bourgs constituant une deuxième partition d'ailleurs peu éloignée du «rural» ce qui confirme notre analyse précédente quant aux petites cités «biodémographiquement proches» de la campagne. Avec les deux dernières partitions, on assiste quasiment à un éclatement, les villes des deux provinces présentant, intrinsèquement, un éloignement maximal. De surcroît, cette classification rapproche ouvertement les villes dauphinoises des bourgs et des ruraux alors que la segmentation du dendrogramme détecte un «chemin» maximum entre les villes de la Provence et les autres structures examinées. A coup sûr, le monde urbain recouvre des aspects très disparates en matière de structures de population. En tout cas, en Dauphiné, l'urbanité n'existe pas vraiment, c'est une des conclusions à laquelle nous étions déjà parvenues pour d'autres périodes historiques.

Analyse des Correspondances Multiples (ACM)

Comme pour la CAH précédente, ce sont les mêmes critères qui ont été retenus pour cette analyse. Les dix structures de population sont prises en compte, avec une pondération uniforme. La première composante, celle de l'axe horizontal résume 11% du tableau, la seconde le même pourcentage. Au total, l'information représentée sur la figure 2 n'est que de 22%.

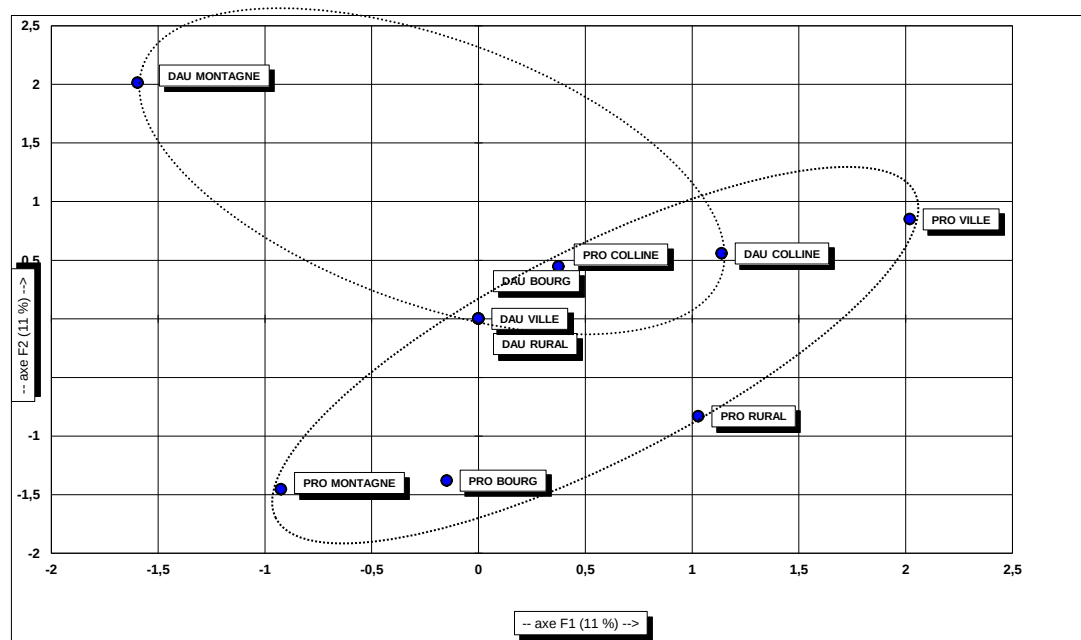


Figure 2. ACM des 10 groupements populationnels regroupés à la fois selon leur appartenance à une province [DAU=Dauphiné, PRO=Provence] et à la typologie de structure.

Figure 2. ACM of the 10 population clusters grouped both by province [DAU=Dauphiné, PRO=Provence] and by structural typology.

Sur ce type de représentation, les points les plus proches correspondent à des entités ayant des profils semblables quant aux variables examinées. Certes, les valeurs propres des axes ne restituent qu'une modeste proportion de l'analyse. La somme de la variance ou de l'inertie expliquée par chacun des axes est de moins d'un quart de la variance totale, la pertinence de la lecture de la figure 2 restera donc modérée. Néanmoins, la dispersion du nuage de points apparaît particulièrement singulière. D'abord, les cinq structures provençales sont représentées nettement plus dispersées que leurs homologues du Dauphiné, plus rassemblées, hormis la partie montagne. Sachant que les distances entre tous les points de cette analyse sont des approximations de la distance du χ^2 donc interprétables comme telles, on distingue ouvertement que les groupements montagnards ainsi que ceux des villes présentent la plus grande excentration. *A contrario* ensuite, villes, bourgs et villages dauphinois se concentrent singulièrement en un même point central tandis que, respectivement, ceux attribués à la Provence offrent une dispersion plus cohérente. Seul l'étage collinéen regroupant les gens des plateaux des deux entités apparaît ici avec une bonne proximité. Au final, si l'on délimite les points représentés pour les deux provinces respectives, on obtient deux ellipses [figurant ici en pointillés] qui se croisent presque orthogonalement. Cela induit *de facto* qu'en matière de diversité patronymique et de structure de population, les deux provinces présentent une dissimilarité flagrante.

Discussion

Au début de cette étude, la France de Louis XIV comptait environ 20 millions d'habitants, répartis de manière très inégale entre une minorité de bourgeois et une majorité de ruraux. Dès la fin du XVI^e siècle, les observateurs de l'époque établissaient une distinction claire entre les habitants des zones rurales et urbaines (Chaussinant-Nogaret *et al.*, 1991). De même, les historiens séparent ouvertement ces deux groupes¹⁷ et négligent souvent les montagnards qui pourtant migrent en grand nombre, de manière permanente ou saisonnière, à travers toutes les provinces. Nous aussi, nous les divisons en plusieurs strates pour mieux comprendre une partie de la société française des XVII^e et XVIII^e siècles. Cependant, il ne s'agit pas ici de recensement au sens traditionnel du terme. En nous basant sur la «population naturelle effective» [cf. note 3] et sur les patronymes des époux, nous adoptons une approche différente pour étudier les structures de population. Il est certain qu'en utilisant de telles sources, nous ne prenons pas en compte la totalité des personnes formant une population. Cela est d'autant plus vrai que, sur un territoire donné, de nombreuses personnes vont et

¹⁷ «On retrouve les sociétés, les deux styles de vie, les deux façades et l'antinomie qui oppose bourgeois et rustres, ville et campagne et, pourquoi pas, Barbarie et Civilisation...», Le Roy Ladurie (1985).

viennent sans s'installer ni même se reproduire. Contrairement aux démographes qui comptabilisent scrupuleusement les populations et proposent des taux théoriques de fécondité ou de mortalité, nous nous intéressons aux individus qui s'unissent et qui, potentiellement, se reproduisent. De ce point de vue, nous excluons de nombreuses personnes: celles qui commercent, celles qui migrent de manière saisonnière ou temporaire que les sociologues nomment «le prolétariat flottant», tous les manœuvres et autres artisans qui travaillent plusieurs années en un lieu donné pour éventuellement y rester ou retourner dans leur région d'origine. Une quantité impressionnante de femmes et d'hommes ne participe aucunement à la dynamique reproductive des populations, encore moins au renouvellement des pools géniques (Prost *et al.*, 2002). Cette assertion est particulièrement justifiée car nous nous situons avant la période dite «de transition démographique», pour laquelle une forte natalité était contrebalancée par une importante mortalité infantile (Dupâquier *et al.*, 1988).

A vrai dire, en matière de biodémographie, il y aurait dans la France du Sud-Est seulement trois structures véritablement différenciées aux caractéristiques particulières. D'abord, un très large regroupement dit «rural» rassemblant à la fois villages et bourgs, ceux des plaines et des collines, situés en dessous de 900 mètres d'altitude, pour des populations agglomérées ou non de moins de 800 familles environ. Ensuite, le bloc «montagnard», implanté au-delà de 1 000 mètres, créant une réelle partition avec les ruraux précédents. Enfin, les «urbains» dont les agglomérations accueilleraient nettement plus de 5 000 personnes. Pour ce dernier groupe, seule la douzaine de grandes villes du royaume [cf. note 11] devaient, à l'Époque Moderne, vraiment se singulariser. Des localités comme Gap, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Feurs, Manosque, Avignon, Carpentras, Briançon, Sisteron, Voiron, Vienne, Arles, Aix-en-Provence, Embrun, Saint-Étienne, Autun et tant d'autres restent certes dans le ressort de l'urbanité, mais ne s'écartent que très modérément de la ruralité. À ce titre d'ailleurs, une étude globale de la richesse patronymique recensée dans les villages de la plaine dauphinoise s'approche de l'indice 100, tandis que la moyenne observée pour les bourgs environnants atteint 169.

Pour aller plus loin et corroborer nos propos, voici quelques exemples disparates. Hors de notre contexte mais pour une véritable ville marchande d'importance, évoquons le cas de Sienne en Italie où une étude de biodémographie a été réalisée. Plus d'une douzaine de quartiers sont répertoriés qui cloisonnent cet espace urbain déjà clos en territoires spécifiques. Tout un vocabulaire habituellement réservé aux populations alpines est déployé: partitionnements organisés, isolement géographique, frontières, endogamie, etc. Les chercheurs constatent que la plus grande partie, plus de 70 %, du flux migratoire matrimonial s'effectue, sur une courte distance, avec un conjoint originaire de Toscane, ceci étant valable pour les deux sexes (Vienna *et al.*, 1998). Plus proche de nous, que serait la ville de Briançon *intra-muros* sans ses onze villages «satellites». En 1434, 188 feux sont recensés, 81 feux [43 %] demeurent dans ces hameaux (AD38 B2736). De la même façon, la ville d'Embrun et sa «Terre Commune» comprenant 14 *forests* ou écarts. Dans la dernière décennie du XIV^e siècle, une estimation de la démographie indique que cette cité renferme 285 feux quand sa banlieue en compte 316. *Grosso modo*, en évaluant le feu à 4,5 personnes, Embrun *intra-muros* aurait abrité 1 283 urbains, les villages d'alentours, partie intégrante de la ville, 1 422 personnes. Siège de l'Archevêché depuis de nombreux siècles, cette ville s'organise vraiment comme un assemblage de hameaux. En 1457, on dénombre huit paroisses dont quatre ont moins de 30 chefs de familles: Notre-Dame compte seulement 7 familles et Saint-Vincent 13. Dix ans auparavant, en 1447, le recensement est très précis: la partie *intra-muros* abrite 208 feux solvables et misérables [environ 936 urbains] et compte 77 feux vacants, tandis que le faubourg recueille 206 feux, solvables et misérables [927 personnes] et 110 feux vacants¹⁸.

En réalité, les villes dans l'histoire n'ont jamais été franchement soumises à de continus brassages populationnels qui feraient que l'apparement moyen serait nul. À l'opposé, pourvoyeuses de flux migratoires incessants, les populations d'altitude forment un monde à part relativement homogène de part et d'autre. En se séparant d'une partie de ses familles, la montagne présente, au cours du temps, un apparement moyen véritablement élevé allant de pair avec un appauvrissement du stock patronymique.

¹⁸ «Embrun, une agroville médiévale...» (Montpied, 1983). «(Embrun) La ville fut donc la capitale de la province romaine des Alpes Maritimes (...); l'archevêque d'Embrun régnait sur 7 diocèses. Mais l'essor économique ne répondait pas à ces hautes destinées politiques...». (Blanchard, 1938-1956).

Conclusion

En ce qui concerne les populations, les anthropologues et les historiens font une véritable distinction entre les structures urbaines et rurales. Toutefois, tandis que les seconds utilisent des critères tels que l'ancienneté de l'établissement, la présence de remparts ou une démographie plus dense, les anthropologues biologiques ne voient de réelles différences qu'avec les «grandes agglomérations». En pratique, les bourgs, bourgades, cités et autres localités sont biodémographiquement assimilables au monde rural. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on examine l'espace *intra-muros* de ces «grandes villes», où un important bâti est souvent peu habité et coexiste avec de substantiels surfaces cultivées.

En réalité, l'étude de la diversité humaine à travers les patronymes remet en question la dichotomie classique entre urbain et rural, créant une nouvelle structure où les zones de rupture sont plus abruptes et significatives. Ainsi, les populations dites «de montagne», rarement étudiées en raison de leurs faibles effectifs, révèlent des caractéristiques originales et particulières.

En fin de compte, malgré des flux migratoires continus et importants du Nord vers le Sud et une proximité géographique incontestable, les deux provinces montrent une dissimilarité notable en matière de diversité de populations.

Bibliographie

- Bauthier R. H., Sornay J., 1968-1975, Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age. Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, Etats de la Mison de Savoie. CNRS, Paris. 3 volumes.
- Blanchard R., 1938-1956, Les Alpes Occidentales, 12 volumes, Arthaud, Grenoble-Paris, 2 307 p.
- Blanchard R., 1935, Grenoble, étude de géographie urbaine, 3^e ed. Didier & Richard, Grenoble. 234 p.
- Bligny B. (sous la direction de), 1973, Histoire du Dauphiné. Toulouse. 486 p.
- Boquet-Appel J.P., Courgeau D., Pumain D. 1996, Spatial analysis of biodemographic data. Ined-John Libbey, congresses & colloquia. Paris, 367 p.
- Bouchard G., 1993, La reproduction familiale en terroirs neufs; comparaisons sur des données québécoises et françaises. Annales ESC, 2, pp. 421-451.
- Chaussinant-Nogaret G., (sous la direction de), 1991, Histoire des élites en France du XVI^e au XX^e siècle. Paris, Tallandier. 478 p.
- Crow J.P. and Mange A.P., 1965, Measurement of inbreeding from the frequency of marriages between persons of the same surname. Eugenics Quaterly. 12-4. pp: 199-203.
- Debarbieux B., (sous la direction de), 1989, Quelle spécificité montagnarde? Revue de Géographie Alpine. T. LXVII-1/2/3. 349 p.
- Duchesne L., 2006, Les noms de famille au Québec: aspects statistiques et distribution spatiale. Institut de la statistique du Québec. 41 p. [www.stat.gouv.qc.ca]
- Dupâquier J. (sous la direction de), 1988, Histoire de la population française. 4 tomes. PUF. Paris. 2 310 p.
- Dupâquier, J., Dupâquier, M., 1985, Histoire de la démographie. La statistique de la population des origines à 1914. Perrin, Paris. 462 p.
- Fossier R., 1970, Histoire sociale de l'occident médiéval (IV^e - XV^e siècles), Colin, Paris, 382 p.
- Fuster, V., Colantonio, S. (2002). Consanguinity in Spain: socioeconomic, demographic, and geographic influences. Human Biology, 74(2), 301-315.
- Garden M., 1975, Lyon et les lyonnais au XVIII^e siècle. Flammarion, Paris. 374 p.
- Glass D. V., 1965, "Two papers on Gregory King", Population History of England, Essays in Historical Demography, Glass & Eversley eds., London, E. Arnold, 181 p.
- Gueresi P., Pettener D. and Martuzzi-Veronesi F., 2001, Marriages behaviour in the alpine Non valley from 1825 to 1923. Annals of Human Biology. 28-2. pp: 157-171.
- Gleason H., 1922, On the relation between species and area, Ecology, 3 (2), pp: 158-162.
- Jacquard A., 1974, The genetic structure of populations, biomathematics, V. 5, Springer-Verlag, New-York, 369 p.
- Jouvin de Rochefort A., 1672, Le voyageur d'Europe, Billaine, Paris, 298 p.

- Lasker G.W., 1988, Repeated surnames among those marrying into British one-surname 'lineages': an approach to the evaluation of population structure through analysis of surnames in marriages. *Human Biology*, 60, pp: 1-9.
- Lasker G.W. and Kaplan B.A., 1985, Surnames and genetics structure: Repetition of the same pairs of names of married couples, a measure of subdivision of the population. *Human Biology*, 57-XX. pp: 431-440.
- Le Mée R. 1999, Dénombrements, espaces et société, Recueil d'articles, Cahiers des Annales de Démographie Historique, n°1, Paris, Société de Démographie Historique, 399 p.
- Le Roy Ladurie E., 1985, Les paysans du Languedoc. Eds. de l'EHESS. Paris, 745 p.
- Montpied G., 1983, La population et la société embrunaie à la fin du Moyen Âge. Cahiers d'histoire. XXVIII, 1, pp: 3-27.
- Montpied, G., 1984, La société grenobloise à la fin du Moyen Âge d'après les révisions des feux et les rôles des tailles. *Economies et sociétés dans le Dauphiné médiéval*, CTHS, Paris, 248 p., pp: 51-65.
- Prost M. 2005., La pratique de l'isonymie matrimoniale dans les populations anciennes du Sud Est de la France (1546-1899), *Histoire & Mesure*. Paris, EHESS. vol. xx-n°1-2. pp 5-28.
- Prost M., Boëtsch G., 2007, Biodémographie et structure urbaine, le cas des sept paroisses d'Avignon de 1501 à 1802. *Antropo* 14. pp:1-17. www.didac.ehu.es/antropo.
- Prost M., Boëtsch G., 2008, Variabilité patronymique et marchés matrimoniaux: les Villes de la province de Dauphiné du 16^e au 19^e siècle. *Antropo* 17. pp: 43-61. www.didac.ehu.es/antropo.
- Prost M., Boëtsch G., 2010, Diversité patronymique et marché matrimonial urbain: le cas de Marseille et de ses paroisses (1573-1803). *Antropo* 23. pp: 31-50. www.didac.ehu.es/antropo.
- Prost M., Revol M., 2002, Impact de la géographie sur la biodémographie? *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*. Tome 14. 1-2. pp: 27-49.
- Prost M., Boëtsch G. and Rabino-Massa E., 2005, The limitations of the isonymic method. From the model to an actual application on a computerized population register [Vallouise, 1350-1899], *International Journal of Anthropology*, 21 (3-4). pp: 265-283.
- Prost M., Revol M., Boëtsch G., 2004, Biodémographie et structure urbaine les agglomérations de la plaine dauphinoise de 1579 à 1890. *Antropo* 6. pp.25-41. www.didac.ehu.es/antropo.
- Prost, M., Revol, M. & Boëtsch, G., 2006, Altitude et biodiversité humaine, approche statistique: Les populations du Dauphiné (16^e - 19^e siècle). *Biométrie Humaine et Anthropologie*. 24, pp: 81-93.
- Relethford J.H., 1992, Analysis of marital structure in Massachusetts using repeating pairs of surnames. *Human Biology*, 64 (1). pp: 25-33.
- Sutter J., Goux J.M., 1962, Evolution de la consanguinité en France de 1926 à 1958 avec des données récentes détaillées. *Population*. 17. pp: 683-702.
- Todd E., 1975, Mobilité géographique et cycle de vie en Artois et en Toscane au XVIII^e siècle. *Annales ESC*, 4, pp. 726-744.
- Tomassone R., Dervin C. et Masson J.P., 1993, Biométrie. Modélisation des phénomènes biologiques. Masson. Paris (2^e ed.). 553 p.
- Van Strien, M.J., Holderegger, R., Van Heck H.J., 2015, Isolation-by-distance in landscapes: considerations for landscape genetics. *Heredity*, 114, pp: 27-37.
- Vernay M., 2000, Trends in inbreeding, isonymy, and repeated pairs of surnames in the Valserine Valley (French, Jura), 1763-1972; *Human Biology*, 72. pp: 675-692.
- Viazzo P.P., 1989, Upland Communities. Environment, population and social structure in the Alps since the sixteenth century. Cambridge University Press, Cambridge, 325 p.
- Vienna A., De Stefano G.F., Bastianini A, and Biondi G., 1998, Biodemography in Siena, Italy. *Journal of Biosocial Science* 30 (4). pp: 521-528.
- Villegas M.J.B., Boattini A., Otero H.R. and Pettener D., 2004, Inbreeding patterns in La Cabrera, Spain: dispensations, multiple consanguinity analysis, and Isonymy. *Human Biology*, 76-2: pp: 191-210.
- Wright S., 1921, Systems of mating, *Genetics*, 6, pp: 111-178.
- Zeller O. 1983, Les recensements lyonnais de 1597 et 1636. *Démographie historique et géographie sociale*. PUL, Lyon, 474 p.

Glossaire

AD05, archives départementales des Hautes-Alpes, Gap.

AD38, archives départementales de l'Isère, Grenoble.

Annexe 1.

	Dauphiné	Provence	Ensemble
	Empan (ratio maxi)	Empan (ratio maxi)	Empan (ratio maxi) / moyenne
I _g	25-423 (17)	32-1 109 (35)	25-1 109 (44) / 216
Paires isonymes	0,2-5,0 (25)	0,2-5,6 (28)	0,2-5,6 (28) / 1,9
Paires répétées	1,6-36,9 (23)	2,4-26,5 (11)	1,6-36,9 (23) / 11,4
Altitude	201-1 507 (7,5)	53-1 150 (22)	53-1 507 (29) / 505
Densité	10,7-138,8 (13)	8,3-176,1 (21)	8,3-176,1 (21) / 56
CV	Moyenne ratio: 17,1	23,4	---

Annexe 2.

Moyennes arithmétiques calculées sur des données relevées entre 1946 et 1958		
	Dauphiné (3 départements)	Provence (5 départements)
Mariages <i>consanguins</i> * avec dispenses	1,12%	0,66% [ratio: 1,70]
Alpha de Bernstein** (x 10 ⁵)	59,86	40,12 [ratio: 1,49]

* Nota: les auteurs reprennent ici le terme de «consanguin» usité habituellement en démographie historique mais inapproprié. En anthropologie biologique les unions s'effectuent entre « apparentés » et ce sont leurs éventuels descendants qui sont dits «consanguins».

**Nota: cf. l'équation permettant le calcul du coefficient alpha de Bernstein dans *The genetic structure of populations, biostatistics* (Jacquard, 1974).